



Rapport d'activité sur les prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2014

ERRATUM

Trois erreurs se sont glissées dans le rapport d'activité page 10, sur la carte des « performances de tri » : en 2014 la Communauté de Communes du Val d'Oise a collecté en moyenne 50,8 kg/habitant de déchets recyclables et non 36,2 kg ; la Communauté de Communes du Val de l'Ailette a collecté en moyenne 51 kg/habitant et non 39,6 kg ; tandis que le SIRTOM du Laonnois a collecté en moyenne 58 kg/habitant et non 63,3 kg.

La moyenne départementale est bien de 52.1 kg/ habitant.